

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Pasteur Lionel CHARLES  
Association Arbre de Vie  
56 rue Jules Vallès  
78130 LES MUREAUX

Paris, le 19 FEV. 2010

Monsieur le Pasteur,

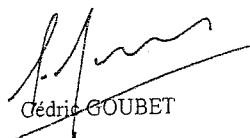
Vous avez appelé l'attention du Président de la République sur la situation des ressortissants haïtiens en situation irrégulière en France, au regard du droit de séjour.

Monsieur Nicolas SARKOZY m'a confié le soin de vous assurer de l'attention portée à votre démarche.

Je suis en mesure de vous préciser, comme vous le savez, que le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a annoncé la suppression des mesures de reconduite à la frontière vers ce pays.

Ainsi cette mesure répond à votre souhait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Cédric GOUBET